

Info La Roseraie du 13 janvier 2026

Pour joindre l'école : laroseraie@cssp.gouv.qc.ca 450-645-2355 poste 1

Pour joindre le service de garde : garde.laroseraie@cssp.gouv.qc.ca 450-645-2355 poste 6

Site Web : laroseraie.csp.qc.ca

Nos médiateurs sur la cour

C'est avec plaisir que le comité des médiateurs vous informe que le programme « les médiateurs » reprendra au courant du mois de janvier. 7 élèves de l'école ayant reçu la formation l'an passé seront nos médiateurs lors de certaines récréations, afin d'aider des élèves à résoudre des conflits. Bien entendu, les intervenants de l'école ne seront jamais bien loin pour leur venir en aide en cas de besoin. Merci à ces 7 élèves pour ce bel engagement de votre part !



Évaluation du projet éducatif

Lors de la séance du conseil d'établissement (CÉ) du 22 octobre dernier, les membres du CÉ ont procédé à l'évaluation du projet éducatif. Vous trouverez cette évaluation dans la rubrique « École » sur le site web de l'école.

Évaluation du plan de lutte à la violence et l'intimidation 24-25 et plan de lutte à la violence et l'intimidation 25-26

L'évaluation du plan de lutte 24-25 ainsi que le document du plan de lutte 25-26 ont été déposés sur le site de l'école dans la rubrique « École ». Je vous invite à en prendre connaissance.

Entrées privées des voisins

On a porté à mon attention que des parents se stationnent devant les entrées des voisins afin d'y faire descendre leur enfant ou pour attendre

leur enfant le midi ou après la classe. Certains se stationnent même quelques minutes devant ces entrées pour entrer dans l'école. Ces voisins apprécieraient avoir votre collaboration afin de garder libre leur entrée en tout temps pour qu'ils puissent avoir accès à leur stationnement. De plus, en cas d'urgence, ces personnes **doivent pouvoir quitter rapidement leur domicile**. C'est donc aussi une question de sécurité.

Campagne de financement 3^e phase d'embellissement de la cour d'école

Je vous invite à suivre les communications en lien avec la campagne de financement qui débutera bientôt afin de finaliser notre projet d'embellissement de la cour d'école. Les phases 1 et 2 ont amené notre fonds à destination spéciale à 0\$. La phase 3 prévoit l'installation de tables extérieures et d'arbres matures. Nous avons besoin de plus de 20 000\$ pour ce projet. Nous espérons que cette campagne qui débutera sous peu puisse nous apporter autour de 2 000\$.

Saines habitudes

Je vous rappelle que les parents ne peuvent pas apporter des petits gâteaux ou des gâteries pour les élèves de la classe à l'occasion de l'anniversaire de leur enfant ou pour toute autre raison. Cette habitude fait en sorte que des élèves de certaines classes se retrouvent à manger souvent des gâteries. Il y a déjà 5 moments dans l'année où le personnel est autorisé par le conseil d'établissement à remettre des gâteries. On demande votre collaboration pour ne pas offrir aux élèves de la classe de vos enfants des collations sucrées afin de soutenir l'importance de saines habitudes alimentaires.

Guide du vêtement parfait : rappel des informations qui se trouvent à l'agenda

- Les vêtements doivent être adéquats et adaptés aux différentes saisons et activités.
- Les vêtements doivent être neutres ou doivent véhiculer un message positif et respectueux.
- Les vêtements doivent être confortables, se maintenir en place et convenir au quotidien de l'élève. La longueur de certains vêtements doit être considérée dans le choix de la tenue.

- Les casquettes et les chapeaux doivent être déposés aux casiers.
- Les chaussures doivent être appropriées à la température et au type d'activité. La sandale de type « gougoune » est interdite à l'école.
- L'école se réserve le droit de juger de l'acceptabilité de la tenue vestimentaire.

Nouvelles règles au mode de vie de l'école

Des changements ou ajouts devront être faits à notre mode de vie de l'école et ce dès cette année. En effet, le ministère de l'Éducation demande maintenant que certaines règles y apparaissent. Vous recevrez le mode de vie bonifié une fois qu'il sera approuvé par le conseil d'établissement, soit lors de la prochaine séance prévue le 28 janvier prochain.

Vêtements et objets perdus non identifiés

Nous avons plusieurs objets et vêtements non identifiés qui se retrouvent aux objets perdus chaque semaine. Je vous invite à passer souvent dans le corridor menant au gymnase où se trouve le bahut des objets perdus. Les objets ou vêtements non réclamés sont acheminés à l'Ouvroir de Varennes environ aux deux mois.

Prochaine rencontre du conseil d'établissement

La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra le mercredi **28 janvier** prochain. Si vous êtes intéressés à assister en tant que public, vous êtes les bienvenus. Il est préférable d'informer le président du CÉ de votre présence en écrivant à l'adresse suivante : ce.roseraie@cssp.gouv.qc.ca

Prochaines journées pédagogiques

Les prochaines journées pédagogiques seront : **le lundi 26 janvier, le jeudi 12 février et le vendredi 13 février**. Le service de garde sera ouvert lors de ces journées. Surveillez les courriels du SDG afin d'inscrire votre enfant.



Nancy Marshall, directrice